



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

site :

Comité technique local du 28 avril 2015

la CGT a lu la déclaration liminaire suivante :

Lorsque nos dirigeants suppriment la prime de performance, nous pourrions ne rien dire : d'autres salariés sont aussi performants que nous.

Lorsqu'ils suppriment la prime de compensation de la CSG, nous pourrions ne rien dire : un grand nombre de collègues n'étaient pas en poste en 1998.

Lorsqu'ils suppriment les ateliers d'éditique, nous pourrions ne pas protester : seuls quelques collègues sont concernés.

Lorsqu'ils déciment les délégations d'actions sociales départementales, nous pourrions ne pas protester : nous ne sommes que bénéficiaires des prestations.

Nous pourrions nous taire devant toutes ces attaques contre l'emploi et contre la rémunération des agents, mais nous ne le ferons pas. Nous savons que le renoncement, au nom d'un soi-disant pragmatisme ou d'une acceptation pure et simple de l'austérité, ne mène qu'à d'autres pertes de conquêtes sociales.

C'est pourquoi, demain comme aujourd'hui, et malgré les obstacles qui lui sont opposés, la CGT continuera à se battre aux côtés de tous les agents, quels que soient leur service, leur grade ou leur statut.

Et c'est pourquoi la CGT appelle l'ensemble des salariés à participer massivement aux rassemblements et manifestations du 1er mai, pour exiger l'arrêt des politiques d'austérité menées à l'encontre des salariés.

Pour en revenir au comité technique de ce jour, qui se tient du fait du vote négatif unanime des organisations syndicales sur le plan de formation 2015 et sur le budget, la CGT reconnaît l'effort de la direction qui a fourni un document budgétaire beaucoup plus détaillé que celui du mois dernier. Nous pourrions ainsi vous poser un certain nombre de questions sur ce sujet.

Formation :

La CGT a interrogé la direction sur le droit individuel à la formation (DIF).

Il est utilisé dans deux cas principaux :

- pour des formations prévues au plan local, pouvant être élargi au plan national, pour élargir des compétences non liées directement au poste occupé (dans ce cas, la formation est accordée dans le plan de formation)
- pour des préparations aux concours, sauf pour les concours de catégories A, pour lesquels la DGFIP considère qu'elle accorde par ailleurs suffisamment de droits, et pour les concours pour lesquels des droits spécifiques sont attribués.

Notons que pour les concours, les droits accordés ne concernent que les devoirs blancs, et que le reste de la préparation se fait sur du temps personnel de l'agent.

Enfin, pour des bilans de compétences et des validations des acquis de l'expérience, un DIF peut théoriquement être accordé, mais sous réserve de l'accord de la direction – qui pour des raisons financières ne le donne que très exceptionnellement.

La CGT regrette cette **approche trop restrictive du DIF**. En particulier, concernant le bilan de

compétences, les entretiens menés par la direction en direction des agents ne remplacent pas le diagnostic d'un expert. Pour cette raison, la CGT a voté contre le projet proposé.



Budget : l'austérité partout – sauf pour le budget réception !

Nous constatons avec satisfaction que le budget réception est maintenu, nous espérons pouvoir en profiter !

Un budget plus détaillé qu'au début du mois nous a été présenté, nous avons pu soulever un certain nombre d'interrogations.

Certaines baisses sont dues à des montants exceptionnels de 2014 (négociations de nouveaux bails et d'un nouveau marché de nettoyage payé sur 18 mois ...).

Le budget pour les nouveaux véhicules passe de 40.000 à 12.000 euros. **La CGT a rappelé que des besoins existent, citant notamment Angers et la CID de Nantes.** Pour ce service, la Direction nous a répondu qu'il y avait aussi un problème d'organisation dans la gestion des véhicules.

Notons la baisse du budget fournitures, de 18.000 à 13.000 euros. Préparez-vous à utiliser vos stylos personnels ou à vous dématérialiser ...

Le budget étant globalement en baisse de 10 %, l'ensemble des organisations syndicales a voté contre.

Prime de restructurations

Le Directeur a indiqué qu'un groupe de travail national se tiendrait début mai sur les modalités de réaffectation de la prime d'intéressement pour les agents victimes des restructurations de service. Pour l'instant, on ne sait pas qui la touchera ... **mais on sait qui ne la touchera pas !**

Mutations des catégories B

Le directeur se réjouit de l'arrivée de 24 cadres B en septembre, mais n'a pas souhaité communiquer sur l'affectation qu'il souhaiterait leur proposer.

Situation financière avec la DDFIP de l'Indre-et-Loire

La direction départementale, gestionnaire du site de l'ESI, fait face à des difficultés financières, notamment pour financer des équipements spécifiques à l'informatique. Une convention va être établie entre la DISI et la DDFIP pour clarifier les choses et permettre l'abondement par le SSI pour les dépenses informatiques.

Compensations en cas de déplacements sur la journée au-delà des horaires « normaux »

La CGT a rappelé que les agents CID – SIL de Rennes bénéficiaient avant la création de la DiSI de compensations spécifiques qui ont été perdues suite à la fusion.

Elle a demandé l'alignement par le haut pour les compensations accordées aux agents des ESI nantais.

Le Directeur a refusé, arguant que ces procédures sont dérogatoires.

La CGT considère que l'ensemble des heures durant lesquelles les agents sont à disposition de leur employeur doivent être pris en compte, en particulier pour les déplacements vers Paris.

Stores à l'ESI de Nantes Coulongé

Depuis cinq mois, les agents travaillent sans store. Ils profitent pleinement de la lumière naturelle, mais ne voient rien dans leur écran dès qu'il fait beau (cela arrive parfois à Nantes). La direction et le propriétaire se renvoient la balle, et les agents attendent toujours dans des conditions plus que difficiles ... La CGT a fait un n^{ième} rappel de la situation, le directeur nous a à nouveau promis qu'il nous informerait.

Permanences de début d'année au CQMF (ESI de Nantes Marsauderies)

Pas de nouveau. La direction n'a pas avancé sur le sujet.

Vos représentants sont à votre disposition pour toute information complémentaire

Vos représentants : Thomas Pawlak, Yvic Kergroac'h